

Discours de M. Mario Annoni, Journée européenne des langues 26 septembre 2007

A l'occasion de cette journée européenne des langues, je remercie le Forum du bilinguisme de son invitation et de me donner la parole par la même occasion.

Les organisatrices de la soirée m'ont dit : « ce soir, parle-nous de la place des langues dans la culture suisse en ta qualité de Président de Pro Helvetia et en même temps, fais le lien avec les pistes que tu as dégagées sur la question du bilinguisme lorsque tu étais Conseiller d'Etat en charge de l'Instruction publique, le tout en 5 minutes ! ».

Noble tâche, certes, mais pas simple !

Aussi, je me permets de commencer en faisant référence à Carl Spitteler, écrivain et poète bâlois, prix Nobel en 1919, que tout le monde a lu naturellement. Je m'autorise cette petite provocation parce que Carl Spitteler a enseigné à La Neuveville. L'école où il enseigna la langue allemande, aujourd'hui bâtiment administratif, porte une inscription sur la façade où il est écrit « Dans cette maison enseigna Carl Spitteler de 1881 à 1885. »

La dernière fois que j'ai demandé à un de mes concitoyens s'il savait qui était ce Spitteler, il m'a répondu que cela devait être un ancien maire de La Neuveville. D'autres m'ont dit qu'il était l'architecte du bâtiment. Quelqu'un m'a laissé entendre que Spitteler était un ancien pasteur neuevillois. Bref, l'auteur de Prométhée et Epiméthée, en proses rythmées, l'auteur du Printemps Olympien, épopée de 18'000 vers, l'auteur du Lieutenant Conrad, un roman, de Gustave, une idylle, ouvrages écrits en allemand et traduits en français, cet auteur a disparu de la mémoire collective du brave peuple neuevillois auquel j'appartiens.

Et pourtant, le Professeur Peter André Bloch, dans un remarquable article publié en 2005 dans « Visions de la Suisse » (1), rappelle que Carl Spitteler, lui le poète, l'intellectuel, prononçait un discours mémorable devant la Nouvelle Société Helvétique Suisse à Zürich le 14 décembre 1914.

A cette époque, c'est-à-dire au début du 1^{er} conflit mondial, le pays était profondément divisé à cause « des préférences politiques contradictoires de ses différentes communautés linguistiques et culturelles ». Les Suisses Romands et les Suisses de langue italienne se déclaraient en faveur de la France alors que la plus grande partie de la Suisse alémanique proclamait sa sympathie pour l'Allemagne. « L'atmosphère est tellement tendue qu'à l'université de Zürich, il a fallu installer 2 salles de travail pour les professeurs : une grande pour les germanophiles, une petite pour les défenseurs de la neutralité ».

Comme le mentionne le Professeur Peter André Bloch, Carl Spitteler appela à l'unité, malgré nos différences, prôna la neutralité et le refus de la propagande et de la haine distillées par des voisins belliqueux, mais surtout « pour garantir l'entente à l'intérieur du pays proposa que l'on apprenne mieux la langue des autres, qu'on lise leur littérature et leur journaux en traduction, qu'on édite des recueils trilingues pour mieux se connaître, afin d'éviter les malentendus ainsi que les préjugés. Il en appela au respect de l'autre ».

Cet appel à la cohésion fut repris plus tard par le Conseil fédéral qui en fit son leitmotiv durant les années sombres du fascisme auquel il opposa, par ce biais, la défense spirituelle du pays. C'est ainsi qu'en 1939, le Conseil Fédéral institua Pro Helvetia, destinée à préserver le patrimoine suisse et les valeurs spirituelles et culturelles du pays, à promouvoir les forces créatrices, à encourager les échanges à l'intérieur et à l'extérieur du pays et à garantir le rayonnement de l'art suisse à l'étranger.

En ces périodes de crise où la cohésion du pays était mise à mal, où la « Schicksalgemeinschaft », la destinée commune de la nation n'était pas perçue par tous de la même manière, selon son appartenance à l'une ou l'autre des communautés linguistiques nationales, il est intéressant de relever cette nécessité que les intellectuels comme les politiques appellent de leur vœux à savoir apprendre la langue de l'autre, connaître la culture de l'autre, connaître ses publications, ses écrits pour se renforcer à l'intérieur de la communauté nationale et en éliminer les préjugés.

Proclamée en 1914, cette nécessité reste d'une incontestable actualité et demeure un des défis majeur de notre pays.

Pro Helvetia contribue à relever ce défi en pratiquant la médiation culturelle que l'on définit comme un ensemble de mesures destinées à intéresser et à convertir le public à certaines œuvres ou spectacles contribuant ainsi à rapprocher les différentes communautés linguistiques du pays parce que des œuvres d'auteurs alémaniques sont promues en Suisse romande ou latine et l'inverse également naturellement.

Par l'importance qu'elle accorde à l'aide aux traductions des œuvres littéraires, Pro Helvetia participe aussi de manière déterminante à faciliter la compréhension entre nos différentes cultures.

Par les aides qu'elle octroie, pour l'instant du moins, à la création des œuvres littéraires, Pro Helvetia encourage enfin dans chaque langue nationale une littérature de qualité de niveau national qui, entre autre, thématise les rapports interculturels apportant de cette façon une contribution de valeur à ce débat permanent.

A l'égal de Pro Helvetia, et parfois même davantage, ce sont certains cantons qui ont intégré la problématique de la compréhension mutuelle dans leur champ d'activités.

Je connais bien l'exemple du canton de Berne qui en 1993, dans sa nouvelle constitution a non seulement confirmé qu'il était un canton bilingue mais y a encore affirmé, ce qui était nouveau au niveau d'une constitution, qu'il se considère comme un lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique à cause de son histoire et de son bilinguisme.

Ce bilinguisme bernois est particulier. Par le fait que ses deux communautés linguistiques sont très inégales (93 % d'alémaniques et 7% de francophones), il ne s'impose pas de lui-même.

En clair, si l'on veut que le bilinguisme bernois vive, si l'on veut qu'il soit une réalité, si l'on est convaincu de sa nécessité alors il faut un volontarisme politique pour l'aménager, le développer voire le maintenir.

Il n'existe pas de culture bilingue. On n'écrit pas en bilingue et on ne parle pas le bilingue. Le bilinguisme existe si deux langues, deux cultures vivent non pas l'une côté de l'autre mais l'une dans l'autre. Pour que le bilinguisme soit une réalité, il faut donc deux communautés linguistiques fortes et vivantes qui possèdent chacune leur caractéristique et leur intelligentsia.

Et il appartient aux politiques de veiller au maintien des équilibres entre ces communautés. Si cet équilibre est rompu, si une communauté linguistique faiblit, perd de sa substance au gré d'un nouveau développement économique ou social par exemple, alors le politique doit prendre des mesures pour corriger les disproportions ou les inégalités issues du nombre.

Le canton de Berne l'a fait en créant un statut particulier pour sa minorité linguistique jurassienne mais aussi pour sa minorité linguistique francophone biennoise, dans ce dernier cas parce qu'elle est essentielle au maintien du bilinguisme biennois.

Je laisse le soin à Monsieur Stöckli de parler du bilinguisme biennois et je termine en vous disant pourquoi il est, à mes yeux, si important de s'engager pour le maintien de cantons, de villes ou de communautés bilingues dans ce pays : à mon sens, le bilinguisme contribue réellement à installer le respect dans la communauté prise dans son ensemble, valeur primordiale pour permettre la vie en groupe. Pour illustrer mon propos, je citerai l'exemple de cette école biennoise comportant des classes de langue française et de langue allemande.

La Direction de l'Instruction publique avait piloté un projet d'immersion pour l'apprentissage des langues. On y enseignait une branche sélectionnée en français à des enfants alémaniques ou en allemand à des enfants francophones. Durant l'expérience, les observateurs ont mis en évidence les changements de comportement des enfants, notamment durant les pauses vis-à-vis de leurs camarades parlant une autre langue. Les enfants s'appelaient par leur prénom (au lieu de noms injurieux), les groupes de jeux se mélangeaient, on s'appréciait. Bref, en commençant l'apprentissage d'une autre langue, d'une autre culture, les enfants se témoignaient plus de respect.

Apprendre à connaître la langue de l'autre, apprendre à connaître le vecteur essentiel de la culture de l'autre qu'est sa langue, c'est le moyen le plus approprié pour apprendre à le respecter et c'est assurément la caractéristique d'une société bilingue terreau le plus fertile, soit dit en passant, pour pratiquer le multilinguisme et intégrer d'autres cultures encore...